



COMMISSION SPORTIVE AUTOMOBILE PROVINCIALE



1^{er} Peissant Kart Festival



REGLEMENT DE COURSE

Article 1 – Epreuve

Meeting de KARTING DE LOSIR ASAF pour karts à 4 temps

Nom & lieu : 1^{er} Peissant Kart Festival

Place Mozin Libotte à 7120 - Peissant (commune d'Estinnes)

Date : le dimanche 12 Aout 2018

Article 2 – Définition et éligibilité

Le Formula Club Event asbl (N° d'entreprise 0600.899.360) en collaboration avec le quartier de vie de Peissant, organise un meeting de course "Loisir" de karting au cœur du village sur un parcours urbain de +- 700m.

Le meeting se compose de :

- 1) Challenge Formula Club, 2 séries de 3 sessions de 15min + 15min d'essais qualificatifs (Le challenge Formula Club est une course-sprint, composé de 3 manches de 15 min et d'une séance de qualification de 15min) ;
- 2) Endurance (4 h00 + 30 min d'essais qualificatifs).

Article 3 – Comité d'organisation et officiels désignés à l'épreuve

ORGANISATION :

Coordinateur général : Olivier Neiryck
Coordinateur adjoint : Lionel Cammaerts

DIRECTION DE COURSE

Directeur de course : Georges Olijnyk: LG 427
Directeur de sécurité : Eddy Limbourg HT311
Secrétaire du meeting : Serge Stevens BT1961
Secrétaire adjointe : Estelle Stevens
Relations concurrents : à déterminer

OFFICIELS DESIGNES A L'EPREUVE

Commission Sportive Chef de file : John Reisch BT184
Commissaire Sportif : à déterminer

AUTRES RESPONSABLES :

Chronométrage	: Live timing
Interventions médicales	: Ambulance Lante
Médecin	: Philippe Everaert
Com. de piste paddocks et pit lane	: BACSécurité

Article 4 – Bulletins d’engagements, droits d’inscription et admission

- 4.1. Les formulaires d’engagements (Endurance ou Challenge Formula Club) sont disponibles sur le site www.formulaclub.be
- 4.2 Les droits d’inscriptions à l’épreuve d’endurance sont de **600 euros**.
- 4.3 Les droits d’inscriptions pour le Challenge Formula Club sont de **150 euros**.
- 4.4. Les formulaires d’engagements devront parvenir avant la date limite du 01 Août 2018.

Article 5 - Admission et réglementation

5.1 PILOTES ADMIS

La manifestation est ouverte à tout pilote titulaire d’une licence ASAF ou VAS autorisant la pratique du karting (minimum, licence C) ainsi qu’aux licenciés Nationaux ou internationaux du RACB, à condition qu’ils possèdent également une licence annuelle ASAF/VAS (TP-C à 15 €, disponible sur place, si pas de licence annuelle ASAF/VAS pour l’année en cours).

Pour les pilotes ne détenant pas de licence annuelle ASAF/VAS, il sera possible d’acquérir un Titre de Participation « TP-C » valable pour ce seul meeting au prix de 15€, pour autant qu’ils aient obtenu l’agrément médical requis (*).

L’âge minimum requis est de 13 ans (taille 1m50 minimum).

(*) Note importante : En outre, les pilotes mineurs d’âge (moins de 18 ans) devront être en possession d’une autorisation parentale légalisée par l’administration communale dont dépend le représentant légal. (Formulaire à télécharger sur le site www.formulaclub.be ou www.asaf.be).

5.2 REGLEMENTATION TECHNIQUE

Seuls les karts (identiques) mis à la disposition des participants par l’organisateur pourront être utilisés.

5.3 **NOMBRE DE PILOTES** admis par équipage inscrit : **4** pour l’épreuve d’endurance ; **1**, pour l’épreuve Challenge Formula Club.

5.4 Pour l’épreuve d’endurance, 3 **ARRETS AU STAND** avec simulation (éventuelle) de changement de pilote seront obligatoires, en cas de non-respect : 5 tours de pénalisation.

Le moment du ravitaillement (voir Art.10 ci après) est laissé à l’appréciation du concurrent.

5.5 EPREUVE ENDURANCE

1 Classement général et 2 classements par poids

Catégories de poids :

- catégorie 1 : dont le poids de l’ensemble des pilotes est inférieur à 340 kg
- catégorie 2 : où l’ensemble du poids des pilotes est égal ou supérieur à 340kg

5.6 EPREUVE CHALLENGE FORMULA CLUB

1 Classement général

Départ Manche 1 (temps de qualification)

Départ Manche 2 (grille inversée manche 1)

Départ Manche 3 (total des points manches 1 et 2, par ordre décroissant)

Classement général (addition des points des 3 manches)

Points du classement, suivant barème ci-dessous :

1^{er} : 12 points

2^{ème} : 9 points

3^{ème} : 8 points

4^{ème} : 7 points

5^{ème} : 6 points

6^{ème} : 5 points

7^{ème} : 4 points

8^{ème} : 3 points

9^{ème} : 2 points

10^{ème} : 1 point

5.8 EQUIPEMENT PILOTE

Tenue du pilote libre (mais couvrant les bras et les jambes), chaussures adaptées, gants et casque.

Les textiles hautement inflammables (ex : nylon) sont interdits.

Salopettes et ou combinaisons de karting souhaitées.

Article 6 -Timing Général - Dimanche 12 Août 2018

8h00 à 11h00 : vérifications administratives & vérification des licences. Délivrance des TP « Loisirs »

8h45 : Test piste + contrôle des transpondeurs

9h00 : essais qualification Série 1 Challenge Formula Club 15min

9h20 : essais qualification Série 2 Challenge Formula Club 15min (sous réserve)

10h00 à 10h15 : Course 1 Challenge Formula Club Série 1

10h20 à 10h35 : Course 1 Challenge Formula Club Série 2 (sous réserve)

11h00 à 11h30 : Essais qualification série Endurance

11h35 à 11h50 : Course 2 Challenge Formula Club Série 1

12h00 à 12h15 : Course 2 Challenge Formula Club Série 2 (sous réserve)

13h00 à 13h15 : Course 3 Challenge Formula Club Série 1

13h20 à 13h35 : Course 3 Challenge Formula Club Série 2 (sous réserve)

13h40 : mise en grille de la course Endurance

14h00 à 18h00 : course de 4h00 Endurance

19h00: Podium course Challenge Formula Club

19h15: Podium Course Endurance

Article7 – Emplacements

Secrétariat : AV GAUTIAU

Direction de course : Av GAUTIAU

Aire de Ravitaillement Essence et technique : RUE DU CHAPEAU

Pit lane : PLACE DU KIOSQUE MOZIN - LIBOTTE

Article 8 – Nombre de karts en piste

30 karts pour l'épreuve d'endurance

10 pour le Challenge Formula Club.

Article 9- particularités et obligations

9.1 Briefing "Pilotes"

- **8h45: Challenge Formula Club**

- **10h30: Endurance**

9.2 La présence durant toute la durée du **briefing** est obligatoire. Toute absence constatée pourra être sanctionnée par la direction de course d'une amende de **25 euros**

9.3 L'accès à la zone de panneautage et la grille de départ n'est possible qu'aux **personnes autorisées**, selon des modalités qui seront définies ultérieurement.

9.4 Le **paddock** des coureurs et le **secrétariat** sont accessibles le dimanche 12 Août 2018, à partir de 8h00. La zone médicale est située, Av Gautiau (voir plan).

9.5 Les **Karts seront tirés au sort** au minimum, une demi-heure avant le départ des essais et seront équipés du même matériel pour tous les pilotes.

9.6 Durant toute la manifestation, **aucun assistant ne pourra intervenir sur la piste** en cas de panne du kart, un service de rapatriement est prévu par l'organisateur.

9.7 En aucun cas le pilote est autorisé à **sortir de son kart sur la piste**, sauf instruction du commissaire de piste.

9.8 Un **"accident" volontairement provoqué** par un pilote ayant entraîné des dégâts visibles au Kart, entraînera les sanctions qui seront jugées adéquates par la Direction de course. Les officiels dépêchés par l'ASAF trancheront éventuellement tout litige concernant l'application de ce point du règlement. Leur décision sera sans appel.

9.9 **Tout dégât occasionné au matériel mis à disposition des concurrents, sera facturé par l'organisation au responsable du team.**

9.10 Le **tableau des pénalités sera signé** par chaque concurrent, lors du briefing obligatoire.

Exemples de Pénalités : Non-respect du drapeau jaune :

* 1^{ère} fois : avertissement avec drapeau noir et blanc.

* 2^{ème} fois : drapeau noir, changement de pilote obligatoire + 2 minutes au Pit Stop.

(Voir également les pénalités prévues dans le règlement Particulier de l'épreuve).

9.11 Toutes les réclamations consécutives à des sanctions encourues, seront examinées par le collège des commissaires sportifs qui prendront les dispositions adéquates dans le respect du **REGLEMENT SPORTIF ET TECHNIQUE KARTING ENDURANCE LOISIRS (4T) - ASAF 2018**

Article 10 - Ravitaillement

Une aire spéciale sera exclusivement réservée au ravitaillement proprement dit (rue Chapeau).

La durée du ravitaillement sera de **minimum 2 minutes**.

Il ne sera pas autorisé de changement de pilote pendant l'arrêt ravitaillement.

Lors du ravitaillement :

- **Le moteur doit être arrêté ;**

- Le pilote devra dévisser le bouchon du réservoir lui-même et s'extraire du baquet. Il devra ensuite revisser, lui-même ce même bouchon de réservoir.

- Deux Commissaires se chargeront de la sécurité et du ravitaillement, lequel sera effectué par ordre d'arrivée aux pompes ;

- 1 personne au maximum par équipe pourra se trouver dans la zone de ravitaillement ;

- Il est strictement interdit de fumer, de détenir et d'utiliser de l'essence dans les stands, sous peine de mise hors course.

- Seul, le carburant fourni par l'organisateur pour la durée de l'épreuve peut être utilisé sous peine de mise hors course.

Article 11 – Divers

- Aucune modification n'est permise sur les pneus, le moteur, tant au niveau du bloc qu'au niveau de ses accessoires (ex. : filtre, carburateur, pignons, couronne, bougies, etc.) ou que des freins, sous peine de mise hors course.

- Numéros : Les numéros de course sont fournis par l'organisateur.

Article 12 – Contrôle d'alcoolémie

Tout licencié participant à une épreuve a l'obligation d'accepter le contrôle d'alcoolémie pratiqué au moyen d'un éthylotest ; dans le cas d'un contrôle positif, le licencié, à sa demande, aura la possibilité de souffler une deuxième fois ¼ heure après le premier contrôle. Si ce contrôle est toujours positif, le licencié a encore la possibilité de faire appel du résultat suivant la procédure décrite ci-dessous ; en cas de contrôle positif à l'éthylotest le licencié sera immédiatement mis hors course et exclu du meeting.

Procédure d'appel : Dans la demi-heure qui suit le premier contrôle, le licencié pourra demander une prise de sang au médecin de l'épreuve ou se rendre à l'hôpital désigné par l'organisateur pour l'épreuve, suivant les modalités légales en vigueur ; dans les deux cas, le licencié sera accompagné par un commissaire sportif. Le médecin pratiquant transmettra la prise de sang à un laboratoire agréé par l'INAMI ; les frais engendrés par cette procédure seront à charge du licencié ; si le test est négatif, l'ASAF remboursera ces frais au licencié sur présentation du résultat et des factures.

Cet appel n'est pas suspensif.

Article 13 – Tous les cas non prévus par le présent règlement particulier seront tranchés par le Collège des Commissaires Sportifs, en conformité avec les Prescriptions Sportives 2018 de l'ASAF ou dans leur esprit.

Le présent règlement a été approuvé pour la CSAP Brabant, le 01/08/2018 par Van Billoen, Patrick - Licence n°BT180 (Courriel du 01/08/2018).

Le présent règlement a été approuvé pour l'ASAF, le 01/08/2018 par Reisch, John - Licence n° BT184.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'John Reisch', written over a horizontal line.

John Reisch. Rapporteur Karting Asaf.

ANNEXE : TABLEAU DES PENALITES

	A. Présentation au Secrétariat	SANCTIONS
1.	Arrivée après fermeture, sans excuse	Inscription refusée
2.	Attitude incorrecte ou antisportive	Exclusion du meeting (E)
	B. Essais non-qualificatifs	
3.	Rouler sans s'être présenté au secrétariat	Exclusion du meeting (E)
4.	Non-respect du drapeau jaune ou double jaune, 1 ^{ère} fois	Avertissement
5.	Non-respect du drapeau jaune, 2 ^{ème} fois	Exclusion des essais non qualificatifs
6.	Pilotage dangereux, antisportif, 1 ^{ère} fois	Avertissement
7.	Pilotage dangereux, antisportif, 2 ^{ème} fois	Exclusion des essais non qualificatifs
8.	Non-respect du drapeau noir/disque orange + N° après 3 présentations au pilote	Exclusion des essais non qualificatifs
	C. Essais qualificatifs	
9.	Rouler sans s'être présenté au secrétariat	Exclusion du meeting
10.	Non-respect du drapeau jaune ou double jaune	Exclusion des essais qualificatifs
11.	Pilotage dangereux, attitude antisportive caractérisée	Exclusion des essais qualificatifs
12.	Non-respect du drapeau noir/disque orange + N° après 3 présentations au pilote	Exclusion des essais qualificatifs
13.	Aide extérieure	Exclusion des essais qualificatifs et perte totale des chronos
14.	Tour non parcouru entièrement	Perte totale des chronos
15.	Tour non parcouru entièrement involontairement ou suite à un incident	Perte du chrono de ce tour
16.	Poids non-conforme ou non-conformité technique constatée	Perte totale des chronos
17.	Non-passage à la pesée après la séance d'essais qualificatifs ou à la rentrée en parc fermé	Perte totale des chronos
17 b.	Bouclier avant constaté complètement décroché	Suppression des 3 meilleurs temps de la séance concernée
	D. Procédure de départ	
18.	Reprendre sa place après la ligne rouge (départ lancé) ou dans la grille de départ (départ arrêté) après un problème technique au moment du départ	Exclusion de la Course (E) (drapeau noir + N°)
19.	Départ anticipé ou retardé volontairement lors d'un départ lancé ou arrêté	Pénalité de 5 secondes minimum
20.	Quitter sa place, ou sortir des couloirs (partiellement : 2 roues) avant le franchissement de la ligne de départ (départ lancé) ou extinction des feux	Pénalité de 3 secondes
21.	Quitter sa place, ou sortir des couloirs (intégralement : 4 roues) avant le franchissement de la ligne de départ (départ lancé) ou extinction des feux	Pénalité de 10 secondes
	E. Durant une course	
22.	Non-respect du drapeau jaune, 1 ^{ère} fois	Pénalité de 5 secondes
22 b.	Non-respect du double drapeau jaune, 1 ^{ère} fois	Pénalité de 10 secondes
23.	Non-respect du drapeau jaune, 2 ^{ème} fois	Pénalité de 10 secondes
23 b.	Non-respect du double drapeau jaune, 2 ^{ème} fois	Exclusion de la course
24.	Non-respect du drapeau bleu, 1 ^{ère} fois	Avertissement
25.	Non-respect du drapeau bleu, 2 ^{ème} fois	Pénalité de 5 secondes
26.	Non-respect du drapeau noir/disque orange + N° après 3 passages ☛ drapeau noir + numéro	Exclusion de la course (E)
26 b.	Non-respect du drapeau doublé (bleu diagonal rouge + n°)	Exclusion de la course (E)
27.	Aide extérieure caractérisée ☐ drapeau noir + N°	Exclusion de la course (E)
28.	Tour non parcouru entièrement involontairement ou suite à un incident provoqué sans gain pour le pilote concerné	Dernier avertissement Drapeaux N/B + N°
28 b.	Bouclier avant constaté complètement décroché	Pénalité de 10 secondes
28 c.	Bouclier avant constaté complètement décroché : MINI	Pénalité de 5 secondes
29.	Tour non parcouru entièrement ayant entraîné un gain	Pénalité de 10 secondes
30.	Repoussé accidentellement	Pénalité de 5 secondes
30 b.	Pilotage agressif, non approprié	Pénalité de 10 secondes
31.	Pilotage dangereux, antisportif caractérisé ou volontaire ☐ drapeau noir + N°	Exclusion de la course (E)
	F. Durant le meeting	
32.	Rentrée dangereuse dans les stands	Interdiction de départ ou pénalité de 10 secondes
33.	Ne pas obéir aux injonctions du responsable de la pré-grille	Interdiction de départ ou pénalité de 10 secondes
34.	Attitude antisportive du pilote en course et/ou d'un accompagnant dans l'enceinte du circuit - ☛ drapeau noir + N°	Exclusion de la course (E) et renvoi possible au Conseil de Discipline
35.	Rouler dans le parc des pilotes	Interdiction de départ
36.	Faire tourner un moteur dans le parc des pilotes (si interdit)	Interdiction de participer aux essais qualificatifs ou aux courses 1 ou 2
37.	Rouler, visière levée par temps sec, 1 ^{ère} fois	Avertissement
38.	Rouler, visière levée par temps sec, 2 ^{ème} fois	Pénalité de 10 secondes
39.	Poids non conforme ou non-passage à la pesée	Classé dernier avec 0 point ou exclusion des essais qualificatifs
40.	N° de moteur différent de la fiche technique ou type de moteur non enregistré ou non-conforme pour la catégorie	Exclusion du meeting (E) ou de la course 1 ou 2 (E)